

Caroline Émond et Lucie Ménard

Les marques prosodiques des styles de parole dans les téléjournaux québécois

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Caroline Émond et Lucie Ménard, « Les marques prosodiques des styles de parole dans les téléjournaux québécois », *Communication* [En ligne], Vol. 27/2 | 2010, mis en ligne le 14 août 2012, consulté le 01 octobre 2013.
URL : <http://communication.revues.org/3107> ; DOI : 10.4000/communication.3107

Éditeur : Editions Nota bene

<http://communication.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://communication.revues.org/3107>

Document généré automatiquement le 01 octobre 2013. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Tous droits réservés

Caroline Émond et Lucie Ménard

Les marques prosodiques des styles de parole dans les téléjournaux québécois

Pagination de l'édition papier : p. 150-165

- 1 La prosodie est généralement associée au rythme (accentuation) et à l'intonation (mélodie) produits par un locuteur. Les informations véhiculées par la prosodie sont aussi nombreuses que variées. L'accent primaire, qui tombe sur les syllabes finales des mots, en français, sert notamment à délimiter les groupes rythmiques et les groupes syntaxiques. La prosodie transmet aussi des informations sur les caractéristiques physiques (sexe, âge, etc.) et psychologiques (émotions) d'un locuteur (Giles, 1979). Ainsi, une voix plus haute est spontanément associée à une voix de femme. Un locuteur éprouvant de la colère produit des patrons prosodiques différents par rapport aux patrons produits s'il est envahi par la tristesse. On réfère à ces indices par le terme de marques ou de marqueurs, peu décrits jusqu'à ce jour. Un marqueur peut être défini comme un paramètre linguistique « *which differentiate between various biological, social, and psychological categories or characteristics of speakers which are important — actually or potentially — for social organization and social interaction* » (Giles, 1979 : 360). Il est traditionnellement admis que les marqueurs sont reconnus comme tels lorsqu'ils ont été identifiés, à la perception, comme étant représentatifs des différents états ou groupes. Par opposition, le terme *marques* réfère à des paramètres linguistiques reconnus comme étant spécifiques de chacun des états ou groupes, à la production seulement. Dans le cadre de la présente étude, nous étendrons cette définition de marques non seulement à des catégories de locuteurs, mais bien à des catégories de situations discursives. Ces indices prosodiques jouent un rôle prépondérant dans l'encodage et le décodage d'un message oral. Figure de rhétorique apparentée à l'anti-phrase, l'ironie en est un bon exemple. En effet, cette forme d'expression consiste à dire le contraire de l'intention et ce contraste entre intention et parole produite est signalé pour une large part par l'intonation.
- 2 Certaines marques peuvent signaler la situation de discours dans laquelle se trouve le locuteur. À ce chapitre figurent les situations discursives lues et spontanées. Des marques phonétiques et prosodiques comme les pauses et le rythme permettent aisément de reconnaître l'une ou l'autre des dimensions lue et spontanée. En ce qui concerne plus spécifiquement le bulletin de nouvelles, la dimension lue/spontanée trouve en quelque sorte son pendant dans l'opposition entre le discours monologal et dialogal. Le discours de type monologal correspond à la situation où le présentateur est seul devant la caméra, oralisant le plus souvent un texte qui lui est présenté sur télésoffleur. Au contraire, dans la situation dialogale, le présentateur est en situation d'interaction, comme lorsqu'il s'adresse à d'autres journalistes par exemple (Ménard *et al.*, 2004). Bien que plusieurs études phonétiques aient accordé une attention particulière aux marques et aux marqueurs de parole en situations lues et spontanées, bien peu se sont attardées au discours journalistique.

Objectifs

- 3 Cette étude est la deuxième partie d'une étude déjà entamée sur les marques prosodiques des lecteurs de nouvelles (Émond *et al.*, 2005 ; Ménard *et al.*, 2004). Elle s'inscrit dans un projet plus vaste portant sur les aspects prosodiques de la présentation des nouvelles télévisées. L'objectif principal de la recherche est de développer une base de données et une méthode d'analyse de la prosodie des lecteurs de nouvelles des téléjournaux québécois. Dans le cadre de la présente étude, notre objectif est de décrire les marques prosodiques des situations de discours monologal et dialogal sur les plans intonatif (hauteur de la voix, contours intonatifs), rythmique temporel (débit) et rythmique accentuel (nombre et types d'accents, hauteur des syllabes accentuées).

La variation situationnelle et le discours journalistique

- 4 La variation situationnelle est fréquemment abordée à l'aide de l'opposition entre parole lue et parole spontanée. Le rythme propre à la parole spontanée, caractérisé entre autres par des hésitations, des faux départs et des pauses, serait le reflet d'un processus d'oralisation simultanée au processus de conceptualisation. En revanche, la parole lue résulterait d'un processus d'oralisation ultérieure à l'étape de conceptualisation (Guaïtella, 1991). Selon Léon (1993), les systèmes prosodiques de la parole lue et de la parole spontanée seraient nettement différents. Astesano (1999) adopte une conception de la parole spontanée qui nous semble appropriée et que nous retiendrons :

[...] nous définissons la parole spontanée comme un type de discours pour lequel le locuteur construit son discours au fur et à mesure de l'émission, sans support écrit ou mémorisation préalable d'un texte. À partir de là, des considérations telles que la connaissance du sujet, la relation avec les interactants, l'état émotionnel du locuteur, son implication et sa visée communicative ainsi que la situation de communication, vont participer à la catégorisation d'un type de discours sur une échelle de spontanéité (p. 123).

- 5 Cette variation situationnelle entre parole lue et parole spontanée se décline également dans le discours journalistique, où le journaliste peut être en situation de lecture de nouvelles ou en situation d'interaction avec d'autres journalistes. Le premier type de discours se rapproche de la parole lue et le second type, de la parole spontanée. Il importe cependant de se rappeler que ce type de discours comporte à lui seul des caractéristiques qui le distinguent des autres types de discours, comme le signale Vihanta (1991).

Dans ce type de discours, il s'agit presque uniquement de la lecture d'un texte rédigé à l'avance, dans lequel la structuration syntaxique a déjà été effectuée au préalable, et qui est formé principalement sur le modèle de la langue écrite. La seule liberté, toute relative, qui reste au locuteur, au moment de la production du message, est celle d'utiliser les moyens prosodiques, dans le cadre syntaxique donné, pour hiérarchiser l'information (p. 422).

- 6 En conséquence, les termes *parole lue* et *parole spontanée* ne seront pas employés dans le cadre du discours journalistique. Nous parlerons plutôt de discours de types monologal et dialogal. Le discours monologal correspond à la situation où le présentateur est seul devant la caméra. Ce cas correspond souvent à celui de la lecture sur télésouffleur. Au contraire, dans la situation dialogale, le présentateur est en situation d'interaction, comme lorsqu'il s'adresse à d'autres journalistes par exemple (Ménard *et al.*, 2004).

- 7 Appartenant à la catégorie plus vaste de style journalistique, le bulletin de nouvelles télévisées est un style particulier de discours formel normalement exempt de marques stylistiques de la part du présentateur. L'importance des marques devient donc cruciale dans ce type de discours contraint où le locuteur possède peu de liberté (Martel, 2004). Selon une nouvelle tendance à l'humanisation de la nouvelle (Martel, 2002), il est fréquent que le lecteur de nouvelles signale au téléspectateur son état émotif par des exclamations, des questions, ce qui fait en sorte de modifier la prosodie. En effet, dans une situation où le locuteur dispose de peu de latitude lexicale pour exprimer ses émotions par rapport au contenu sémantique véhiculé, il est fréquent que la prosodie soit appelée à prendre le relais. Ceci est particulièrement fréquent dans les situations d'interaction avec les journalistes.

- 8 Depuis le milieu des années 1990, il y a en effet redéfinition du rôle traditionnel du lecteur de nouvelles en celui de chef d'antenne, une personnalité médiatique forte, une vedette dans bien des cas. Ce nouveau rôle ne se limite plus à la présentation de l'information, mais à la création et au maintien d'un canal de communication efficace entre l'instance médiatique et le public. Plusieurs procédés discursifs de mise en scène de l'information émergent, parmi lesquels la prosodie occupe une place privilégiée à au moins deux égards. D'abord, la prosodie est un procédé qui permet de caractériser le genre téléjournal, c'est-à-dire que tous les chefs d'antenne ont en commun un certain code prosodique (code intonatif) qui caractérise la télédiffusion des nouvelles. En d'autres mots, la prosodie est un élément définitoire du genre téléjournal. Par ailleurs, la prosodie a une valeur stylistique individuelle, c'est-à-dire que, outre des éléments prosodiques communs, les chefs d'antenne vedettes de la télévision québécoise se démarquent les uns des autres sur le plan prosodique.

Les paramètres prosodiques

- 9 Dans la foulée des recherches sur la synthèse automatique de la parole et sa variation situationnelle, les caractéristiques de la parole lue et de la parole spontanée ont reçu un certain intérêt. Compte tenu, d'une part, des difficultés inhérentes à l'élicitation de parole dite véritablement spontanée et, d'autre part, des problèmes de comparaison entre les deux types de parole, les méthodologies exploitées varient considérablement d'une étude à l'autre. Il n'est donc pas étonnant que les résultats obtenus soient également variables.
- 10 De façon générale, la parole spontanée, de par la grande liberté qui la distingue, se caractérise par une plus grande variabilité dans ses formes prosodiques que la parole lue. La prosodie des deux styles de parole est bien distincte, comme le montre le fait que les auditeurs sont en mesure de reconnaître la nature lue ou spontanée d'un discours à partir d'énoncés filtrés, c'est-à-dire dont seules la courbe intonative, la durée et l'intensité ont été conservées, le contenu segmental (phonème) ayant été éliminé (Levin *et al.*, 1982). Selon Guaïtella (1991), l'amplitude de la variation des contours mélodiques (variation de la hauteur de la voix sur un groupe ou un énoncé) serait plus importante en parole spontanée qu'en parole lue. En revanche, les syllabes accentuées seraient marquées de façon plus importante (montée de la voix plus grande et intensité sonore plus grande sur ces syllabes) en lecture qu'en parole spontanée (Blaauw, 1992). Ces résultats se rapprochent de ceux de Thibault (1998) pour le français québécois. Par ailleurs, la distribution des pauses n'obéirait pas à un principe de structuration syntaxique, comme c'est le cas pour la parole lue.
- 11 Ménard (1998) s'est inspirée des travaux antérieurs en prosodie expérimentale pour développer une méthode d'analyse des marques prosodiques dialectales dans les bulletins de nouvelles québécois et français. Cette méthode d'analyse des marques prosodiques est poursuivie dans le cadre de ce travail. Les résultats présentés par Ménard *et al.* (2004), portant sur neuf bulletins de nouvelles des trois chaînes généralistes au Québec, ont démontré que l'étendue de la voix est plus élevée en situation de discours monologique et que le débit est plus rapide en situation dialogale. Les chefs d'antenne modulent davantage leur voix lorsqu'ils sont en lecture de nouvelles que lorsqu'ils sont en interaction avec d'autres journalistes. Ce résultat est tout à fait caractéristique du genre téléjournal. Pendant leur formation, on apprend aux journalistes à moduler leur voix en cours de lecture, à scander, à faire des pauses, parfois même asyntaxiques, entre les éléments d'information, à marquer par des accents d'insistance les chiffres et les mots qui doivent retenir l'attention du public. Ce résultat reflète également le souci des chefs d'antenne de rendre la lecture moins monotone.

Méthodologie

Description du corpus

- 12 La présente étude repose sur l'analyse de six bulletins de nouvelles (deux pour chacun des trois chefs d'antenne) de 30 minutes chacun, enregistrés en 2003 et en 2004, à 22 h, sur les ondes de la Société Radio-Canada. À titre d'information, la Société Radio-Canada est la chaîne publique, la télévision d'État, et elle est considérée par la majorité de la population comme la chaîne de référence en matière d'information. Les bulletins de nouvelles ont été numérisés en format .wav. Ils ont d'abord été transcrits orthographiquement, puis phonétiquement, et le découpage des séquences à l'étude s'est effectué à l'aide du logiciel Goldwave.
- 13 Le codage des séquences s'est effectué selon le type de discours, monologal ou dialogal. Le tableau 1 montre le nombre de séquences de chaque type analysées par chef d'antenne.

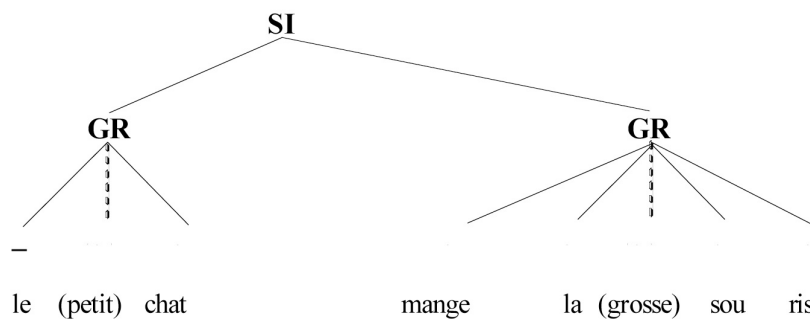
Tableau 1. Nombre de séquences de chaque type analysées par chef d'antenne

| Chef d'antenne | Monologal | Dialogal |
|-----------------|-----------|----------|
| Bernard Derome | 24 | 05 |
| Céline Galipeau | 15 | 25 |
| Gilles Gougeon | 21 | 07 |

Analyse acoustique

14 Pour pouvoir décrire et expliquer le fonctionnement de la prosodie, il est nécessaire de déterminer, de définir des unités de base. La parole (surtout spontanée), avec sa syntaxe particulière (reprises, hésitations, faux départs), ne permet pas de prendre la phrase comme unité de regroupement. Il est entendu que la lecture du bulletin de nouvelles ne favorise pas la syntaxe particulière qui est propre à la parole spontanée. Cependant, le fait que celui-ci soit en direct laisse place à une certaine spontanéité (problèmes techniques sur le plateau, par exemple, qui pourraient distraire le chef d'antenne et affecter son élocution). De plus, même si les échanges entre chefs d'antenne et journalistes sont encadrés, c'est-à-dire même si de part et d'autre, on sait d'avance ce dont on va discuter, la part de spontanéité est suffisamment importante pour justifier l'emploi d'un modèle comme celui de Cedergren et Perreault (1994). Les étiquettes des signaux ont donc été choisies en se basant, entre autres, sur ce modèle, car celui-ci utilise des unités fonctionnelles sur le plan phonétique et s'est montré pertinent pour le français québécois. Ce modèle comporte trois niveaux enchâssés dont l'unité minimale est la syllabe. L'ensemble des syllabes non accentuées qui précèdent une syllabe affectée d'un accent primaire et cette syllabe accentuée forment un groupe rythmique (GR). Le groupe rythmique est enchâssé dans le syntagme intonatif (SI), unité de niveau supérieur formé d'un ou de plusieurs groupes rythmiques. La figure 1 illustre cette hiérarchie prosodique. Dans la séquence illustrée, les unités entre parenthèses sont facultatives. Un accent serait produit sur la syllabe « chat » ainsi que sur la syllabe « ris ». Ce dernier accent serait plus fort (montée de la voix plus importante et intensité plus importante) que celui sur « chat ».

Figure 1. Modèle de regroupement prosodique de Cedergren et Perreault (1994), d'après Thibault (1998 : 84.)



15 La syllabe est constituée d'au moins un noyau vocalique, le groupe rythmique, d'au moins une syllabe et le syntagme intonatif, d'au moins un groupe rythmique. La frontière droite des syntagmes intonatifs est caractérisée par une montée relativement importante de la voix et est souvent accompagnée d'une pause, même si celle-ci n'est pas obligatoire. Un allongement de la syllabe finale serait un autre indice de la présence d'un syntagme intonatif. Le groupe rythmique constitue une unité intermédiaire et est plus difficile à décrire. Comme pour les syntagmes intonatifs, on observe également, à la frontière droite des groupes rythmiques, une montée de la voix, mais de moindre importance. Il peut y avoir aussi un allongement de la syllabe finale, mais il n'y a assurément pas de pause, à moins que cette frontière droite du groupe rythmique ne corresponde à une frontière droite du syntagme intonatif. L'abaissement final de la voix, caractérisé par une chute de la hauteur (fréquence) de la voix, peut également être un indicateur de fin de syntagme.

16 En lien avec le modèle de Cedergren et Perreault (1994), les séquences retenues des bulletins de nouvelles ont ensuite été traitées dans Praat, un logiciel de traitement de la parole (www.praat.org).

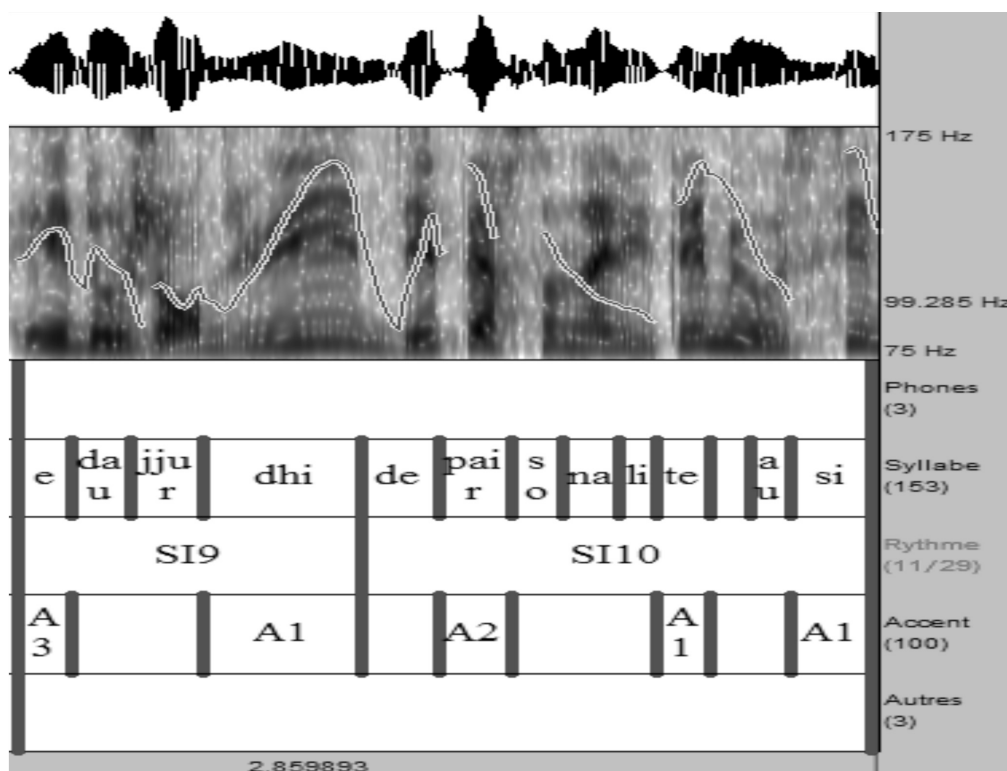
| |
|--|
| 1^{er} palier : Phones |
| Toutes les voyelles de la séquence apparaissent à ce palier. Les semi-voyelles sont incluses avec les voyelles lorsqu'elles ne font pas partie de l'attaque de la syllabe. |
| 2^e palier : Syllabes |
| Les frontières syllabiques sont indiquées. |

| |
|---|
| 3^e palier : Rythme |
| Tous les syntagmes intonatifs sont identifiés par SI1, SI2, SI3, etc. |
| 4^e palier : Accents |
| Quatre types d'accents ont été distingués : A1 = accent primaire final (bons<u>oir</u>) Cet accent représente l'accent primaire qui affecte généralement la dernière syllabe d'un groupe rythmique en français (Pasdeloup, 1990). A2 = accent primaire non final (bons<u>oi</u>r) Cet accent est aussi appelé « accent secondaire » (Pasdeloup, 1990) et se retrouve fréquemment dans le style journalistique. A3 = accent d'insistance (<u>deux</u> mille) Cet accent peut affecter toute syllabe, peu importe sa position dans le mot. Il reflète une insistance particulière de la part du locuteur. A4 = accent de fin de phrase — abaissement final (... à plus tard .) |
| 5^e palier : Autres |
| À ce palier, tout commentaire pertinent à l'analyse est noté (caractéristiques propres au style de parole du locuteur, segmentation impossible à faire lorsque deux personnes parlent en même temps, etc.). |

17 Afin de caractériser quantitativement les séquences à l'étude, les valeurs de la fréquence fondamentale (désormais F_0) ont été extraites au centre des voyelles, à l'aide d'un algorithme d'autocorrélation intégré à Praat. La fréquence fondamentale correspond à la fréquence de vibration des cordes vocales et est perçue comme la hauteur de la voix. Les valeurs, en Hz, ont été converties en demi-tons, ce qui permet des comparaisons relatives entre des locuteurs dont la hauteur de voix est différente, en plus de mieux rendre compte du mode de traitement des valeurs de fréquence par l'oreille humaine.

18 La figure 2 présente la transcription de deux syntagmes intonatifs sur cinq paliers dans le logiciel Praat. Comme la police phonétique n'était pas compatible avec la version du logiciel Praat qui a été utilisée ici, une convention pour la transcription des étiquettes de chaque phone (consonne et voyelle) a été employée.

Figure 2. Segmentation de deux syntagmes intonatifs sur cinq paliers dans Praat (... et d'aujourd'hui des personnalités aussi...).



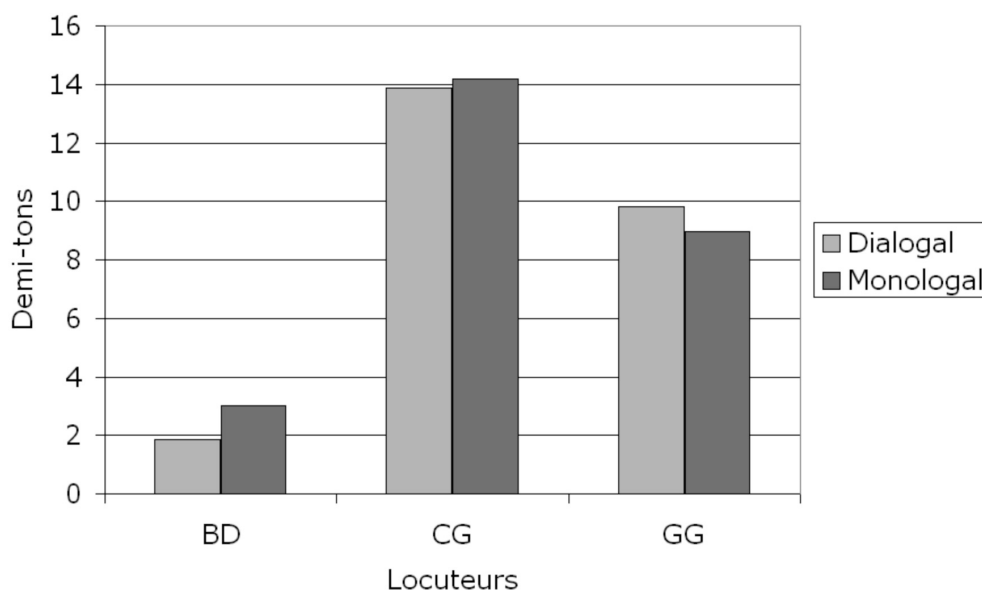
Marques acoustiques

- 19 Les propriétés acoustiques suivantes ont été examinées à partir de la base de données enregistrée sous Praat : le registre de F_0 , l'étendue de F_0 , le nombre de syntagmes intonatifs ainsi que le nombre et le type d'accents. Ces paramètres se sont en effet montrés pertinents lors de la première partie de cette étude (Ménard *et al.*, 2004). Le terme *registre*, sur la base de Ménard (1998), fait référence ici à la hauteur moyenne de la voix ; le terme *étendue* fait référence à la différence entre les valeurs maximales et les valeurs minimales de la courbe intonative représentée sur un spectrogramme (courbe apparaissant dans la seconde fenêtre de la figure 2).

Résultats

- 20 Les résultats présentés ici comparent, pour chaque chef d'antenne, les valeurs moyennes des paramètres prosodiques mesurés pour toutes les séquences en situations de discours monologal et dialogal.
- 21 Pour tous les graphiques de cette section, sur l'axe des abscisses se trouvent les locuteurs (chefs d'antenne) et sur celui des ordonnées, les mesures en demi-tons. Les colonnes pâles correspondent à la situation de discours dialogal ; les colonnes foncées, à la situation de discours monologal. La figure 3 présente les moyennes de F_0 pour la hauteur de la voix.

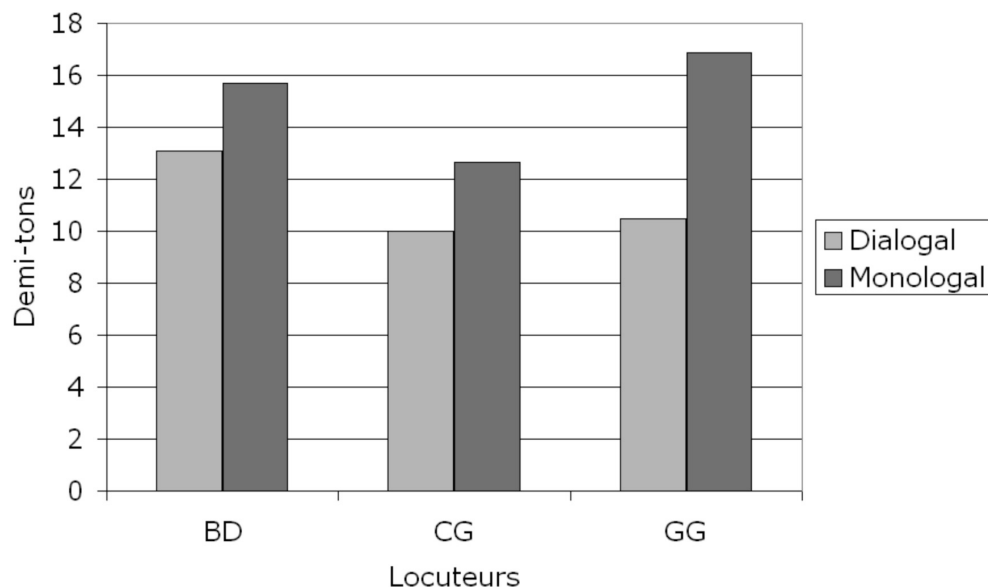
Figure 3. Hauteur moyenne de la voix (demi-tons) pour chaque type de séquences pour les trois chefs d'antenne.



BD = Bernard Derome ; CG = Céline Galipeau ; GG = Gilles Gougeon

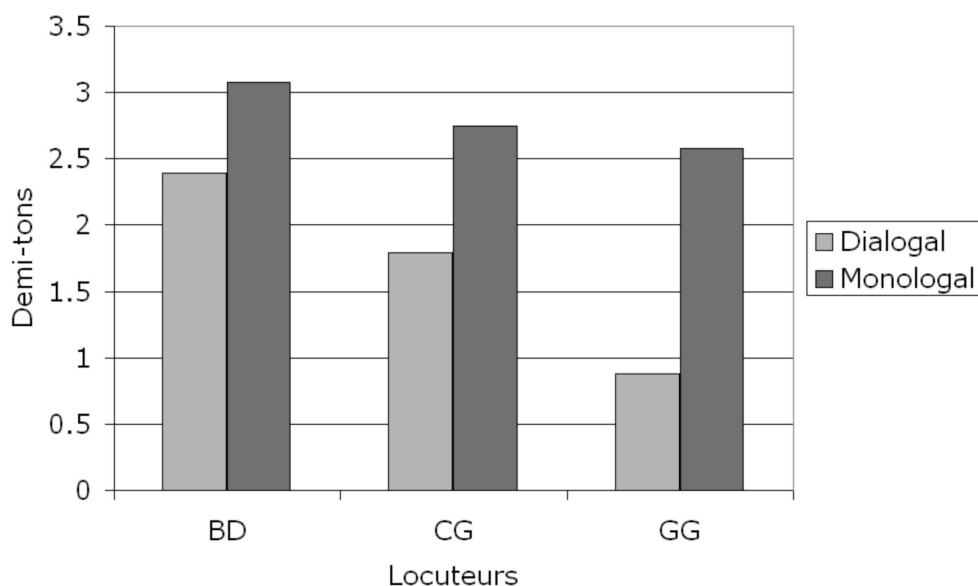
- 22 On remarque, sur le graphique de la figure 3, que la voix est plus haute en dialogal qu'en monologal pour Bernard Derome. La tendance inverse s'observe pour Gilles Gougeon, dont la hauteur moyenne de la voix est plus basse en monologal qu'en dialogal. Aucune différence n'est observable entre les deux types de discours pour la locutrice Céline Galipeau.

Figure 4. Valeurs moyennes d'étendue de la voix (demi-tons) pour chaque type de séquences pour les trois chefs d'antenne.



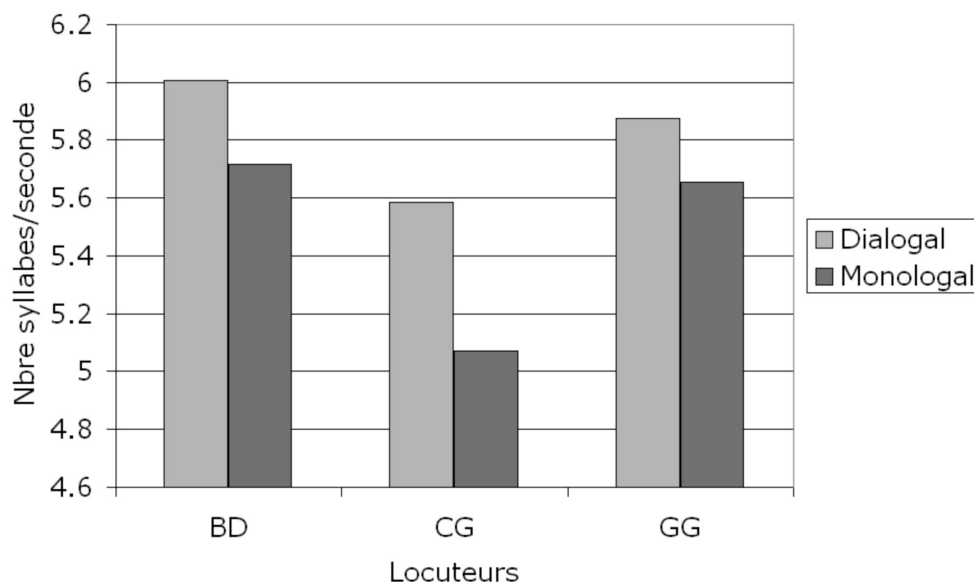
- 23 On remarque que pour les trois chefs d'antenne, l'étendue est plus importante en monological qu'en dialogal. Si l'on se fie à la définition adoptée de l'étendue, ces résultats suggèrent que les chefs d'antenne modulent davantage leur voix lorsqu'ils sont en lecture de nouvelles que lorsqu'ils sont en interaction avec des journalistes. On constate que l'écart est très marqué pour Gilles Gougeon. Il est toutefois à noter que cette différence importante peut aussi être reliée à la production de quelques séquences dont l'étendue est très importante en monological, par rapport à d'autres séquences dont l'étendue est plus comparable à celle observée en dialogal. Les valeurs moyennes calculées en monological seraient en conséquence plus élevées que leurs homologues en dialogal, mais cette différence serait attribuable à un sous-ensemble seulement des valeurs. D'autres analyses sont en cours afin de répondre à cette question.

Figure 5. Montée moyenne de F_0 des accents d'insistance pour chaque type de séquences pour les trois chefs d'antenne.



- 24 Pour les trois chefs d'antenne, la montée de la voix sur les accents d'insistance est plus importante en monological qu'en dialogal. Encore une fois, la différence est plus marquée pour Gilles Gougeon.

Figure 6. Débit moyen (nombre de syllabes par seconde) pour chaque type de séquences pour les trois chefs d'antenne.



- 25 Pour les trois chefs d'antenne, le débit est plus rapide en dialogal qu'en monologal. L'écart est plus marqué cette fois-ci pour Céline Galipeau.

Discussion

- 26 Plusieurs tendances ressortent de l'analyse des séquences produites dans les situations de discours monologal et dialogal par les trois chefs d'antenne. En ce qui concerne l'étendue de la voix, celle-ci est plus grande en situation monologale qu'en situation dialogale. Ce résultat va dans le même sens que la première partie de l'étude de Ménard *et al.* (2004). Il se rapproche également des résultats de Guaïtella (1991) pour l'analyse de la parole lue versus spontanée. Dans notre étude, la montée de la voix sur les syllabes affectées d'un accent d'insistance est également plus importante en situation monologale qu'en situation dialogale. Dans Ménard *et al.* (2004), les différences entre les chefs d'antenne étaient plus ténues, mais la tendance était la même qu'ici. Ce résultat suggère la possibilité d'un rapprochement entre situation monologale du discours des chefs d'antenne et parole lue (Thibault, 1998). Pour ce qui est du débit, celui-ci est plus rapide en situation dialogale qu'en situation monologale. Ce résultat suit également la tendance observée dans Ménard *et al.* (2004).
- 27 Le comportement du chef d'antenne Gilles Gougeon mérite une attention particulière. Il présente en effet des différences d'étendue et de montée moyenne de la voix sur l'accent d'insistance plus marquées entre les deux situations de discours. De plus, la hauteur moyenne de la voix apparaît plus basse en situation monologale qu'en situation dialogale, contrairement à ce qu'on observe chez les autres chefs d'antenne. Ces différences font émerger la question suivante : serait-ce une forme de spontané dans la lecture ? À ce stade, nous optons plutôt pour la manifestation de caractéristiques individuelles dans les deux formes de discours. Des analyses plus fines devront être faites afin de répondre à cette question.
- 28 À l'intérieur même du genre particulier qu'est le discours des chefs d'antenne de bulletins de nouvelles télévisées, il a été possible de faire ressortir des caractéristiques prosodiques permettant de distinguer la situation de discours monologal de la situation de discours dialogal. Les types de marques mis au jour et le sens de leur variation rappellent les distinctions relevées dans les études antérieures entre parole lue et parole spontanée. C'est donc dire que, malgré les contraintes inhérentes au discours journalistique, les chefs d'antenne mettent à profit des stratégies prosodiques afin de maintenir cette variation situationnelle permettant sans doute d'établir un lien étroit avec le téléspectateur. Il importe cependant de rappeler que les stratégies prosodiques ne constituent qu'un sous-ensemble des stratégies de l'oral permettant de marquer la variation situationnelle. Des analyses plus fines sont en cours afin d'évaluer le poids des

variations de type segmental (variations dans l'actualisation phonétique des phonèmes de la langue) par rapport aux variations de type prosodique.

Conclusion

- 29 L'analyse prosodique en fonction des deux situations de discours permet de mettre en lumière, d'une part, des caractéristiques générales du genre téléjournal et, d'autre part, certains éléments stylistiques propres à chacun des chefs d'antenne. Il est raisonnable de penser que la plus grande modulation de la voix ainsi que la montée de la voix sur les accents d'insistance feraient partie des caractéristiques générales de l'opposition entre discours monologal et dialogal à l'intérieur de ce type de discours. L'étape ultérieure consisterait à étudier des corpus d'étudiants, de chefs d'antenne en formation afin d'observer leurs comportements prosodiques.

Bibliographie

- ASTESANO, C. (1999), « Rythme et discours : invariance et sources de variabilité des phénomènes accentuels en français ». Thèse de doctorat, Université Aix-Marseille I.
- BLAAUW, E. (1992), « Phonetic differences between read and spontaneous speech », *Proceedings of the International Conference on Spoken Language Processing*, Banff, Alberta (Canada), p. 755-758.
- CEDERGREN, H. J., et H. PERREAULT (1994), « Speech rate and syllable timing in everyday speech », *International Conference on Spoken Language Processing 94*, Japon, Yokohama, p. 1087-1090.
- ÉMOND, C., G. MARTEL et L. MÉNARD (2005), « Une analyse prosodique des téléjournaux québécois », Colloque *Le français parlé des médias*, Université de Stockholm, Suède, p. 159-170.
- GILES, H. (1979), « Speech markers in social interaction », dans K. R. SCHERER et H. GILES (dir.), *Social Markers in Speech*, Cambridge/Paris, Cambridge University Press/Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 343-381.
- GUAÏTELLA, I. (1991), « Rythme et parole : comparaison critique du rythme de la lecture oralisée et de la parole spontanée ». Thèse de doctorat, Université de Provence.
- LÉON, P. (1993), *Précis de phonostylistique: Parole et expressivité*, Paris, Éditions Nathan.
- LEVIN, H., C. A. SCHAEFFER et C. SNOW (1982), « The prosodic and paralinguistic features of reading and telling stories », *Language and Speech*, 25 (1), p. 43-54.
- MARTEL, G. (2002), « Personifying news on TV. A stylistic approach to public communication », *Professional Discourse*, Singapour, Association internationale de linguistique appliquée.
- MARTEL, G. (2004), « Humaniser les téléjournaux québécois. Les lieux privilégiés du journalisme d'interaction », *Les Cahiers du journalisme*, n° 13, p. 182-205.
- MÉNARD, L. (1998), « Perception et reconnaissance des <accents> québécois et français : identification de marqueurs prosodiques ». Mémoire de maîtrise, Université Laval.
- MÉNARD, L., C. ÉMOND et G. MARTEL (2004), « L'analyse prosodiques des styles de parole dans les téléjournaux québécois », communication présentée au 72^e Congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS), Montréal.
- THIBAUT, L. (1998), « Variations phonétiques et tonales en français québécois lu et spontané ». Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal.
- VIHANTA, V. (1991), « Signalisation prosodique de la structure informationnelle dans le discours radiophonique en finnois et en français », *Actes du XII^e Congrès international des sciences phonétiques*, Aix-en-Provence, p. 422-425.

Pour citer cet article

Référence électronique

Caroline Émond et Lucie Ménard, « Les marques prosodiques des styles de parole dans les téléjournaux québécois », *Communication* [En ligne], Vol. 27/2 | 2010, mis en ligne le 14 août 2012, consulté le 01 octobre 2013. URL : <http://communication.revues.org/3107> ; DOI : 10.4000/communication.3107

Référence papier

Caroline Émond et Lucie Ménard, « Les marques prosodiques des styles de parole dans les téléjournaux québécois », *Communication*, Vol. 27/2 | 2010, 150-165.

À propos des auteurs

Caroline Émond

Caroline Émond est doctorante en linguistique au Département de linguistique et de didactique des langues, à l'Université du Québec à Montréal et membre du Laboratoire de phonétique de l'Université du Québec à Montréal et du Laboratoire des stratégies de l'oral (Lab-O) de l'Université Laval.
Courriels : caroemond@hotmail.com

Lucie Ménard

Lucie Ménard est professeure au Département de linguistique et de didactique des langues, à l'Université du Québec à Montréal et membre du Laboratoire de phonétique de l'Université du Québec à Montréal et du Laboratoire des stratégies de l'oral (Lab-O) de l'Université Laval.
Courriel : menard.lucie@uqam.ca

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Résumés

Cette étude des marques prosodiques des situations de discours de six bulletins de nouvelles (hauteur et étendue des fréquences fondamentales F_0 , distribution des accents, débit, longueur des groupes rythmiques, durée des pauses) démontre la robustesse des indices liés à la variation communicationnelle.

By studying the prosodic markers of six news bulletins (height and length of fundamental frequencies (F_0), pitch accent distribution, flow, length of rhythmic groups, and length of speech pauses), the authors underline the strength of the features indicative of communicational variation.

Este estudio de marcas prosódicas de las situaciones del discurso de seis boletines de noticias (altura y extensión de las frecuencias fundamentales F_0 , distribución de los acentos, flujo, perduración de los grupos rítmicos, duración de las pausas) demuestra la solidez de los índices relacionados con la variación de la comunicación.

Entrées d'index

Mots-clés : bulletin d'information, discours, marques prosodiques, Québec, télévision

Keywords : discourse, news bulletin, prosodic markers, Quebec, television

Palabras claves : boletines de noticias, discurso, marcas prosódicas, Quebec, televisión